

Chers amis,

Le 28 juillet s'est tenu un conseil communal. Votre petite conseillère à pris du retard dans la rédaction du petit journal. Je vous rassure ce n'est pas parce que j'ai eu du mal à m'en remettre ... quoi que ;-)

Je sais que je vais encore faire grincer des dents, veuillez m'en excuser ... ou pas ;-)

Bon, ceci étant dit, allons-y pour le petit compte-rendu. C'est parti !

Notre Bourgmestre f.f a ouvert la séance par l'approbation des PV des derniers conseils.

Les conseillers AJC ont demandé la relecture de celui du samedi 4 juillet, celui-ci ne reprenant pas, entre autre, les remarques faites par Jean-Marie Flamant au sujet de la piscine. Cette approbation de PV du 4 juillet a donc été reportée. Les PV du 1^{er} juillet et du 8 juillet ont, eux, été approuvés.

Le point trois était l'approbation des comptes 2019...

Et c'est là que les Romains s'empoignèrent ! Pas au propre, je vous rassure mais au figuré . Si la majorité de ceux-ci est acceptable, J-M a soulevé quelques bémols et des questions ont été posées, notamment à propos des sommes à recouvrir pour le Douaire. En effet, maintenant qu'il a été vendu comment allons nous faire ? Pour les taxes dancing, idem.

Pour les primes APE? Pour la taxe motrice il y a 0 Euros d'entrées, pourquoi? Pour les taxes immondices, un montant cumulé de 615.000 euros de sommes non perçues est relevé ... ceci n'est qu'un petit aperçu des remarques faites. Je vous passe le détail des montants de tous les « bémols » évoqués.

Hadrien Polain a pointé du doigt une note de restaurant de 1.463 Euros et souligne l'indépendance de celle-ci bien qu'il comprenne que des « dîners professionnels » soient parfois nécessaires. Il soulève également un probable détournement de subsides. Enfin, Il invite les conseillers de la majorité, après qu'ils aient pris connaissance de toutes ces remarques, à refuser d'avaliser les comptes. Ce qu'ils ont fait. Oui ... c'est arrivé !

Bien que cela ne nous semble pas normal la modification budgétaire en point 4 ,concernant la taxe 2020 est reportée.

Le reste des points proposé par la majorité a été voté sans soucis.

Lors de ce conseil, le point AJC concernant la demande de réparation des structures de jeux d'extérieurs du site du hall omnisports a été abordée. Ceux-ci seront finalement remplacés car ils ne sont plus réparables.

Le second point AJC concernait la suite réservée à la pétition adressée au Collège par les riverains de la rue Marie-Adrienne. Deux solutions seraient à « l'étude » la mise en sens unique ou la pose d'ilots type goutte d'eau. Il est proposé par AJC de rencontrer les riverains afin de les informer au mieux .

La séance publique s'est terminée par l'intervention d'un riverain qui a souligné les problèmes de circulation dans la cité des Aulniats. La réunion demandée par AJC avec les riverains de la rue des Combattants ayant été annulée pour cause de COVID, li sera impératif de repenser celle-ci en incluant le quartier Louise et la cité à cette discussion.

Bonne lecture ! Surtout prenez soin de vous et des autres... sortez couverts .

Bien à vous

Pat